

EXTRAIT DU REGISTRE
DEPARTEMENT
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HAUTE-GARONNE
DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 07 avril 2026
Délibération n°4-4

L'an deux mille vingt-six le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Christine GUALTER.

- Présents : Mrs BOTTAREL Sébastien, PEBE Jean-Marc, WEIHSS Pascal, CUGNO Adrien, FERRANDI Pierre et GUILMARD Ludovic
- Mmes GUALTER Marie-Christine, CUGNO Marielle, ARTIGUES Martine, ANNOVAZZI Christelle, ARGUESO GIMENEZ ORTIZ Jana, LAFFORGUE Marie-Ange, MENNAÏ Saha et PAVAN Eva

Absent excusé : MATEOS Yannick

MATEOS Yannick donne procuration à Marie-Christine GUALTER

Mme PAVAN Eva a été nommée secrétaire.

**OBJET : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DES VALLEES DE L'ARBAS ET DU
BAS SALAT**

Conformément aux dispositions des articles L 5211-6 et L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur/Madame le Maire demande au conseil municipal de procéder à la désignation de ses représentants au sein de l'assemblée délibérante du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement des Vallées de l'Arbas et du Bas Salat.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, ont décidé de ne pas voter au scrutin secret. La désignation des délégués a été effectuée à main levée.

Mr BOTTAREL Sébastien et Mr CUGNO Adrien proposent leur candidature en tant que titulaire et Mr WEIHSS Pascal et Mme PAVAN Eva en tant que suppléant.

Le vote a donné les résultats ci-après pour chaque candidat au 1^{er} tour :

Nombre de suffrage exprimé : 15
Majorité absolue : 8

A obtenu au 1^{er} tour :

Mr BOTTAREL Sébastien:	15 suffrages
Mr CUGNO Adrien:	15 suffrages

Après avoir procédé à l'élection,

Mr BOTTAREL Sébastien et Mr CUGNO Adrien
Sont élus(es) comme délégués(es) titulaires,

Mr WEIHSS Pascal et Mme PAVAN Eva
Sont élus(es) comme délégués(es) suppléants(es)

pour représenter la Commune au sein de l'assemblée du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement des Vallées de l'Arbas et du Bas Salat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Date de convocation : 01 avril 2026
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

